

COMPTE- RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER DU CABELLOU-DOURIC-SUD

Président : Yves Le Gall

Vice-Présidente : Josiane Chabrier

Elus : M. Le Maire, M. Calvarin, M. Debuyser, Mme Le Port, M. Lahuec, M. Le Coz, M. Nydell, Mme Ziegler

Chef de cabinet : Mme Barba

Secrétariat : L. Jactel

ANNULE ET REMPLACE LE PRECEDENT

I - Introduction

Monsieur le Maire rappelle sa volonté de faire des conseils de quartier un lieu d'échanges, de réflexion où la politique n'a pas sa place. Monsieur le Maire réaffirme sa volonté d'être un élu de proximité.

Monsieur Le Gall souhaite faire un bilan des deux années qui viennent de se passer. Le conseil de quartier du Cabellou-Douric sud a débuté avec 14 membres permanents puis est passé à 24 membres. 8 assemblées générales se sont tenues et 13 réunions des membres de l'assemblée permanente.

Les attentes principales du conseil de quartier ont été listées en début de mandat : tout-à-l'égout, aménagement de l'avenue du Cabellou, aménagement de la plage de la Belle Etoile, sentier côtier, sécurité (vitesse, nuits sur les plages), qualité des eaux de baignade, haut débit

Les travaux réalisés ont été : les 2/3 de l'avenue du Cabellou, pose de deux bancs sur la plage (sur 4 demandés), une partie de l'aménagement de la plage de la belle Etoile, voirie du Cabellou, escalier plage du Large, début de chantier sur la plage de Kermingham...

Ce qui reste à améliorer : rechercher la participation d'autres citoyens : jeunes, habitants de Douric-sud, réaliser des débats inter-quartiers sur des sujets tels que l'hôpital, les algues vertes, la CD 122, réalisation d'un bilan annuel des demandes et suivis des conseils de quartier.

Monsieur Le Gall ajoute qu'il a connu des difficultés pour se positionner entre les élus, les services techniques, le conseil de quartier. De plus, il constate que si les présidents ont besoin de formation, les services et les élus devraient y être associés.

II - Bilan de la visite du 26 janvier 2011

Une visite du quartier a été effectuée en présence de plusieurs membres de l'assemblée permanente et de M. Calvarin ainsi que le directeur des services techniques et le responsable voirie.

Cette visite a mis en exergue les points suivants :

- rond-point de Kerviniou :
vitesse excessive des véhicules venant de Douric-ar-Zin (rue de Trégunc) : 2 lettres ont été envoyées au Conseil général pour suite à donner.

- Avenue du Cabellou :
Existence d'un trou noir au niveau de l'éclairage à la hauteur de l'ancien terrain de rugby : dangereux pour les piétons : éclairage pas budgétisé pour 2011. Le conseil de quartier insiste sur cette nécessité.
Manque de marquage et de passages piétons avenue du Cabellou : demande prise en compte par les services techniques.
Bacs de tri sélectif : ont été déplacés à la demande du conseil de quartier. Ce déplacement a rencontré ses détracteurs mais le ramassage des points de collecte est assuré tous les lundis pour limiter les dépôts sauvages.

- Plage de la Belle Etoile :
Le conseil de quartier demande l'aménagement conformément au dossier qui a été présenté au Maire.
Le conseil de quartier insiste sur la mise en place de toilettes définitives.
Pierres déplacées à remettre pour éviter aux voitures d'accéder à la partie enherbée de la dune. Les services techniques y procéderont rapidement.
Malgré le parc à annexes, les bateaux retournent sur la végétation alors que on essaye de préserver cette zone. La capitainerie va étudier ce problème mais il est signalé qu'il est difficile de trouver les propriétaires des annexes. Quand cela est fait, ils reçoivent une lettre de mise en demeure.
Ramassage des algues par une pelleteuse abîme la plage car enlève du sable : aujourd'hui, les godets ont été changés pour ramasser moins de sable.

- Avenue des Chaperons :
Il est signalé la disposition des compteurs qui sont mal placés (maintenant sur la chaussée) en sachant que leur déplacement a un coût de 5000 € par compteur.
Il est demandé que la mairie écrive aux propriétaires dans les haies débordent sur le domaine public pour qu'ils les taillent en respectant les limites de propriété (ex : allée des Chaperons)

- Rond-point allée du fort du Cabellou à l'allée des Glénan :
un tracé au sol est prévu cet été afin de se réapproprier les voies, quelques personnes pensent que cela n'est pas nécessaire, d'autres que cela permet de ralentir la vitesse.

- La corniche du Cabellou :
Les pierres ont été enlevées, la haie est en mauvaise état, ce qui provoque des désordres à la dune. Une solution est prévue par les services techniques. Le mur et l'escalier de protection sont à refaire, mais il y a une procédure à lancer pour intervenir sur le domaine privé. Il y a des pierres à replacer sur un terrain privé en bordure de la plage du large.
Chevaux sur une propriété qui entraînent des nuisances pour les riverains. Des lettres ont pourtant été transmises à la mairie.

- plage des Bouchers :
Les eaux qui arrivent par l'émissaire ne sont pas de bonne qualité alors que les enfants viennent en nombre y jouer. Il semblerait que n'arrivent pas uniquement des eaux pluviales.

- lotissement Pen Avel :
5 panneaux d'interdiction de stationner ont été placés pour permettre le passage des services de secours rapidement. Les riverains s'étonnent qu'ils aient été placés sans concertation et demandent que l'interdiction soit de l'autre côté.

- Anse de Kerminham :
Onze émissaires arrivent au fond de l'anse. Le propriétaire demande le rehaussement du chemin et une étude pour que l'eau qui s'écoule de certains émissaires ne soit pas polluée.

- Plage de Kerminham :
Des submersions marines se sont déjà produites lors de fortes marées. Des propositions avaient été faites par un groupe de riverains. Les travaux entrepris par les services techniques ne répondent pas à l'attente exprimée. Nous demandons qu'une réflexion poussée soit engagée.
Les promeneurs ont pris l'habitude de prendre au plus court par la dune. Cette dune est la seule protection pour ce secteur. Il faut donc la protéger et expliquer pourquoi on la protège.

- Virage de Kerminham :
Il est à sécuriser. Monsieur Debuysse précise que pour lui tout va bien. Monsieur Calvarin dit que la mairie va faire en sorte qu'il n'y ait plus d'accumulation d'eau.

- Ensemble du Cabellou :
Les lampadaires et les lignes aériennes sont dangereux en cas de tempête et inesthétiques.
Demande d'harmonisation des noms et appellations des sites du Cabellou. Il est demandé que le nom Corniche au Cabellou s'appelle officiellement **Corniche du Cabellou**. Une lettre a été remise à François Besombes le 10 février 2011 pour demander qu'une réflexion soit lancée sur ce sujet. Les services de secours appelés pour des urgences se sont dirigés vers la Corniche de Concarneau alors que l'intervention était demandée par la Corniche du Cabellou. Une étude a été réalisée pour retrouver les noms d'origine du Cabellou. Pourquoi donc avoir changé ces noms qui sont notre patrimoine (ex : plage de la Belle Etoile, plage des Bouchers...)

III - Nouveautés :

- Des bus en soirée du 02/07 au 03/08 jusqu'à 23h30, avec des horaires, des arrêts et des itinéraires différents du camping du Cabellou par exemple jusqu'à l'arrêt Jean-Jaurès en mini-bus, avec des itinéraires simplifiés.
Des bus le dimanche matin au Cabellou et Beuzec.
Monsieur Le Maire dit que le projet est à l'étude à la demande des professionnels du tourisme, et que l'on va en discuter. Cela fera l'objet d'un test.

- Tout-à-l'égout installé en 2011 sur l'allée des Genêts d'Or et l'allée des Tamaris, première tranche. Monsieur Calvarin précise que les travaux auront lieu fin septembre 2011. Les réseaux électriques ne seront pas enterrés en même temps.
Monsieur Lahuc présente sur plans les projets 2011 d'assainissement au Cabellou, expliquant le maillage des tuyauteries et de ce qui suivra en 2ème tranche. Il ajoute des éléments de réponse concernant les eaux pluviales notamment sur les émissaires de la plage de la belle Etoile.

- Rue de Trégunc sera faite, une année le réseau d'eau et une année l'électrique et la fibre optique. Et monsieur Calvarin explique que les eaux passent sous la voirie et l'électrique sous les trottoirs. Madame Chabrier dit que cela serait bon que l'on explique comment se font les travaux aux usagers. Le conseil de quartier souhaite participer aux réflexions.

Monsieur Le Maire explique que les difficultés de budget oblige à prendre le temps et qu'il y a des avancées, des projets de travaux importants. « On ne peut pas dire que l'on néglige le Cabellou. Cinq adjoints se sont déplacés ce soir afin de venir vers vous, vous écouter. Il y a aussi d'autres quartiers et il faut faire des choix. Nous avons des contraintes budgétaires.

– Sentier côtier :

Monsieur Le gentil demande où en est l'étude. Monsieur Le Gall indique qu'il a téléphoné à la préfecture qui boucle sa première étude. Il y aura une enquête publique en 2011. Tout le monde pourra s'exprimer et les conseils de quartier seront consultés.

– Haut-débit :

Wimax arrive mais l'antenne relais inquiète certaines personnes. Monsieur Le Gall dit que précise qu'à ce jour les habitants du quartier sont déçus voire contre le Wimax pour différentes raisons (ondes électromagnétiques, débit trop faible, ne permet pas le triple play...) Le Wimax promet un débit plus important mais pas suffisant. La commercialisation doit commencer bientôt.

Monsieur Carnot a fait des recherches d'opérateur double play.

Le groupe Iliade qui regroupe Free et Alice sont à 9,90€ / mois téléphonie illimitée, 9,90€ / mois pour l'internet illimité avec fin d'abonnement France Télécom. Deux fils, un basse fréquence pour le téléphone et un haute fréquence pour internet, mais l'alarme ne marche pas sauf équipement GMS. 4 mégas, puis annoncée 700 k/octet. Aujourd'hui, si désabonnement de France Télécom, le débit augmente de 30 %. Le cuivre a des limites techniques, donc nous n'aurons jamais jusqu'à 8 méga octets. A la sortie du central, on a 25 méga sur 3 km à la ronde, débit plus important, ne veut pas payer pour une offre qu'il n'a pas (télévision car il faut au moins 4 méga). Veut connaître la chaîne de commandement ?

Intervention de monsieur Lahuec sur son cas personnel et de son expérience avec Orange, (30 mètres de câble nouvelle génération de changés, modifications importantes au niveau de l'autocommutateur du centre-ville, pose d'un décodeur permettant d'assurer la capacité de lire la TV (qualité DVD) par câble mais aussi par satellite)

Monsieur Le Maire dit que le maître d'ouvrage est le Conseil Général pour le très haut débit de fibre optique, mais que ça ne se fera pas tout de suite.

Monsieur Debuyser dit que la majorité confond Wimax et très haut débit. La municipalité veut 2 méga partout y compris dans les zones d'ombre. Fin mars, 2 méga pour tout le monde, puisque Wimax peut monter jusqu'à 50 méga. On le prend ou on ne le prend pas. Pourquoi le Wimax ? C'est France Télécom aurait refusé d'implanter des NRAZO. Actuellement, le schéma directeur d'aménagement numérique du pays de Cornouaille est destiné à apporter à tous du très haut débit d'ici 2020. Deux scénarios étudiés mais c'est difficile et compliqué. Haut débit pour 2015 et très haut débit en 2030, du 20 méga, pour un coût de 283 millions d'euros.

IV - Présentation de la piscine :

La Mairie présente le projet qui bien que ne se trouvant pas sur le quartier est important pour de nombreuses familles.

Transfert du terrain de tennis sur le terrain de la Mairie juste au-dessus de la station d'épuration.

Monsieur le Gall annonce qu'il quitte la présidence du conseil de quartier et qu'il ne fera plus partie du conseil permanent.

Les membres permanents décident, avec l'accord de la Mairie, de se réunir dans quelques jours

Conseil de quartier du 17 février 2011

pour élire le nouveau président. Mme Chabrier assurera l'intérim.

Nouvelles candidatures : Monsieur Sébastien Bellec, Monsieur Patrick Benoit et Monsieur Stéphane Lelièvre.

Monsieur Le Maire et Madame Laëtitia Le Port félicitent le Conseil de Quartier pour le travail effectué.